30 MAI 2025 | Volume 32 N° 10

# Syndicalement vôtre

Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal

## Bilan et perspectives d'une année qui tire à sa fin

# À L'AUBE D'UN NOUVEAU SOUFFLE, ON L'ESPÈRE



*Par Sophie Milot, présidente*

Bien que l'année syndicale tire à sa fin, notre engagement à défendre les droits des enseignantes et enseignants ne faiblit pas. L'analyse des impacts des projets de lois et des nouveaux encadrements légaux se poursuit, parallèlement à la réalisation de nos obligations et à la prestation des services habituels du SEOM. Ainsi, un grief collectif au sujet du récent code d'éthique prescrit par le ministère a été officiellement déposé. Ce code soulève des enjeux majeurs en matière de droits fondamentaux, dont la liberté d'expression et d'opinion, la vie privée, l'obligation de signalement, comme formulée dans le document, ainsi que les incidences sur l'autonomie professionnelle du personnel enseignant.

Dans la sphère politique et médiatique, les détracteurs syndicaux poursuivent leurs attaques incessantes contre l'éducation. Malheureusement pour les enseignantes et enseignants, leur caisse d'écho est performante. Des voix commencent toutefois à s'élever pour dénoncer les reproches perpétuels de la CAQ envers nous. Ces tribunes, qui ne sont pas souvent prosyndicales, appellent de plus en plus à la responsabilisation du Ministère et du gouvernement dans la conjoncture. Elles réprouvent le fait que l'on tente collectivement de faire porter tous les blâmes à la Fédération autonome de l'enseignement. Serait-ce le début du vent qui tourne? Considérant que l'an prochain sera la dernière année de mandat du gouvernement caquiste, pouvons-nous espérer une accalmie qui permettrait aux enseignantes et enseignants de se concentrer sur ce qu'ils préfèrent, c'est-à-dire enseigner? Je le désire ardemment.

En cette fin de mois de mai, le calendrier scolaire du secteur des jeunes achève, mais il est terminé pour certains membres enseignants au secteur des adultes. À vous, je vous souhaite de passer de belles vacances, de prendre le temps de vous ressourcer et de saisir le jour. Les variantes politiques d'immigration et de francisation ont causé un climat d'incertitude dans plusieurs domaines d'enseignement et imposé un fardeau inutile sur votre tâche déjà lourde. Aspirons à une année 2025-2026 sous le signe de la stabilité, de la reconnaissance et du respect.

## DANS CE NUMÉRO


02 MARCHE DU 1ER MAI

03 LANCEMENT DES ÉTATS GÉNÉRAUX DU SYNDICALISME

04 SANTÉ MENTALE DU PERSONNEL SCOLAIRE AU QUÉBEC



## Journée internationale des travailleuses et des travailleurs

# MARCHE DU 1ER MAI

*Par Steeve Pinsonneault*
*Personne-ressource à la vie syndicale*

Année après année, une marche a lieu le 1er mai à l'occasion de la *Journée internationale des travailleuses et des travailleurs*. Comme à son habitude, le SEOM y participait. Une initiative de la *Coalition du 1er mai*, cette marche regroupe plusieurs syndicats et organismes communautaires. Ce sont des milliers de personnes qui ont défilé dans les rues du quartier Hochelaga-Maisonneuve malgré le temps gris. Le thème de la marche de cette année était « Toujours debout contre l'austérité ».

Les attaques à l'endroit des femmes, des personnes marginalisées et des moins nanties sont plus importantes que pour le reste des Québécoises et Québécois. Les mesures d'austérité favorisent largement les emplois occupés par des hommes alors que les domaines surreprésentés par les femmes, comme les services publics, doivent composer avec des coupes substantielles.

La seule façon d'assurer des services publics et des programmes sociaux décents auxquels les




Depuis quelques mois, le gouvernement du Québec choisit l'austérité. La mise à jour économique de novembre dernier a confirmé que la province allait bel et bien être plongée dans un cycle de compressions budgétaires, affectant ainsi directement la grande majorité de la population. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, ce même gouvernement caquiste avait préféré appliquer des baisses d'impôts et distribuer des chèques totalisant plusieurs millions de dollars plutôt que d'investir dans les services publics et les programmes sociaux qui profitent à toutes et à tous.

contribuables ont droit, c'est en y investissant les sommes nécessaires et en garantissant de bonnes conditions de travail à celles et ceux qui les fournissent. Devant l'état lamentable dans lequel se trouvent les établissements, les coupes budgétaires imposées aux réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux sont catastrophiques. Pendant que le béton tombe en ruine et que les services fondent comme neige au soleil, le secteur privé en profite.

Photo : Mario Jean – MADOC



# LANCEMENT RÉGIONAL DES ÉTATS GÉNÉRAUX DU SYNDICALISME

*Par Geneviève Rousseau*
*Comité action-mobilisation*

Le mardi 13 mai 2025, sous le thème « L'Union fait l'avenir », s'est tenu le lancement régional des *États généraux du syndicalisme* au Centre St-Pierre à Montréal, un évènement sans précédent qui marque l'union des neuf principales organisations syndicales du Québec : l'APTS, la CSD, la CSN, la CSQ, la FAE, la FIQ, la FTQ, le SFPQ et le SPGQ. Ensemble, elles amorcent une réflexion collective pour réinventer le syndicalisme, mieux répondre aux besoins des travailleuses et travailleurs et renforcer leur pouvoir d'action dans un monde du travail en pleine mutation.




Dans un contexte de bouleversements sociaux, politiques et économiques, où les droits syndicaux sont remis en question, notamment par des initiatives comme le projet de loi 89 qui menace le droit de grève, cette démarche s'impose. Elle vise à moderniser les approches syndicales et à raviver la solidarité intersyndicale pour saisir les enjeux d'aujourd'hui et de demain.

« À travers luttes et revendications, nous avons façonné le Québec et obtenu des acquis précieux pour l'ensemble de la société. Aujourd'hui, les défis s'accumulent, mais nos valeurs demeurent solides. Avec cette démarche inédite, nous voulons renforcer notre action collective et bâtir un avenir plus juste et solidaire », ont déclaré conjointement les présidences des neuf organisations syndicales (communiqué du 13 mai).

Les États généraux se structureront autour de sept grandes thématiques qui permettront d'aborder en profondeur les enjeux majeurs du syndicalisme québécois :

- Le syndicalisme dans la société;
- La vigueur et l'avenir de l'action syndicale;
- Le modèle de relations du travail;
- Le rôle politique des syndicats;
- La représentativité et le sentiment d'appartenance;
- Les relations intersyndicales;
- Les liens entre syndicats et groupes historiquement discriminés.

**Une vaste consultation à venir dès l'automne**

La prochaine étape sera celle des consultations qui se dérouleront sous forme d'ateliers dans chaque organisation syndicale. Dès l'automne, les membres seront appelés à partager leurs constats et leurs visions du syndicalisme de demain.

En attendant, pour amorcer votre réflexion ou en apprendre davantage sur cette initiative, visitez le site syndicalisme.com. Vous y trouverez de l'information, des ressources et des pistes pour vous impliquer.

Le SEOM planifiera sa propre consultation avant la fin d'octobre 2025. Nous vous tiendrons au courant par l'infolettre et le journal syndical.

Nous vous encourageons à vous engager dans cette démarche collective et à faire entendre votre voix.

Parce que l'union fait l'avenir.



# LA SANTÉ MENTALE DU PERSONNEL SCOLAIRE AU QUÉBEC

*Par Kim Bouchard*
*Conseillère en santé et sécurité du travail*

Les 7 et 8 avril dernier, l'Université Laval fut l'hôte d'un colloque traitant de la santé mentale du personnel scolaire au Québec. L'évènement a permis à divers chercheuses et chercheurs issus du milieu universitaire de partager les résultats de leurs études auprès d'une pluralité d'acteurs du milieu scolaire : membres du personnel de soutien, professionnels, enseignantes et enseignants, direction, personnes représentantes de centres de services scolaires et syndicaux.

Les risques psychosociaux (RPS), de plus en plus présents dans notre société, prennent de l'ampleur dans nos écoles et préoccupent grandement. Les diverses présentations ont mis en lumière les réalités alarmantes que les membres du personnel de l'éducation vivent, alors que les RPS se multiplient dans leur environnement de travail. « Les risques psychosociaux du travail sont définis comme des facteurs liés à l'organisation du travail, aux pratiques de gestion, aux conditions d'emploi et aux relations sociales et qui augmentent la probabilité d'engendrer des effets néfastes sur la santé des personnes exposées. »[1]

Une grande proportion de travailleuses et travailleurs du domaine de l'enseignement ressentent, depuis plusieurs années, une détresse psychologique importante liée au travail. Parmi les facteurs de RPS, on retrouve la charge de travail élevée et le manque de reconnaissance. Subir ou être témoin de violence physique ou psychologique au travail contribue à la détresse psychologique et accroit l'absentéisme ou le présentéisme, les maladies cardiovasculaires ou musculosquelettiques, la consommation d'alcool ou de drogues et le désir de démissionner.

Au-delà de ces tristes constats, les recherches tendent à démontrer que le soutien offert par les collègues et la direction joue un rôle important dans la prévention des RPS. Des discussions collectives s'imposent donc. La participation du personnel est une condition clé afin de mieux comprendre les situations problématiques, leurs impacts et les possibles actions à instaurer. La prise en charge de la prévention des RPS est une responsabilité partagée et devient nécessaire pour trouver des solutions adaptées au contexte local et à la réalité du travail.



Bien souvent, l'origine des troubles de santé mentale n'a pas de fondement individuel, mais organisationnel : lourdeur de la tâche, complexité du travail, climat toxique, relations conflictuelles entre collègues, confusion des rôles, communication déficiente, méconnaissance des protocoles, précarité d'emploi… Nous avons tous un rôle à jouer afin d'identifier et prévenir les situations à risque.

**1** Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) (2025). Étude menée auprès du personnel scolaire du Québec sur l'état de santé mentale et l'exposition aux risques psychosociaux du travail, Pelletier et al. Repéré à https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3613-sante-mentale-risques-psychosociaux-travail-enseignement-public.pdf,

# POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE S'IMPLIQUER DANS LA VIE SYNDICALE?

*Par Julie Gauvin*
*Comité Action-mobilisation*



L'engagement des membres est essentiel pour permettre au SEOM de prendre des décisions éclairées et en adéquation avec la collectivité. Mais comment s'impliquer concrètement? En tant que membre, quels gestes simples peuvent renforcer notre solidarité syndicale?

Bonne nouvelle : s'investir dans la vie syndicale ne demande ni beaucoup de temps ni une disponibilité constante. Voici quelques façons de faire une différence.

### Se renseigner sur le syndicat

Commencez par vous renseigner sur la vie syndicale dans votre établissement et sur les services que le SEOM offre. Qui est votre personne déléguée syndicale? Tient-elle des rencontres régulières (mensuelles/annuelles)? Connaitre ces détails vous permet de mieux comprendre vos droits et les enjeux qui vous concernent. Pour ce faire, vous pouvez également suivre les pages de réseaux sociaux du SEOM et vous inscrire aux listes d'envoi.

### S'impliquer au sein des comités à l'intérieur de l'établissement

Les conventions collectives locale et nationale prévoient trois comités : ILP, EHDAA et CPEE. En y participant, vous contribuez à améliorer la vie pédagogique de votre école, tout en jouant un rôle clé dans la protection de vos conditions de travail. C'est une excellente manière d'avoir un impact concret sur votre milieu et de faire en sorte que les personnes enseignantes puissent revendiquer leurs besoins collectifs auprès de la direction.

### Participer aux assemblées syndicales

Les assemblées générales constituent des moments privilégiés pour vous informer, vous exprimer, poser des questions et influencer les décisions qui façonnent notre réalité professionnelle. Ces réunions fournissent de nombreux renseignements sur vos conditions de travail, vos assurances, votre retraite et bien d'autres sujets. Elles donnent également lieu à des discussions bénéfiques pour mieux comprendre les divers enjeux auxquels nous faisons face quotidiennement.

### Devenir délégué syndical de votre établissement ou édifice

Avec la fin de l'année qui approche, pourquoi ne pas envisager de devenir une personne déléguée syndicale pour l'année prochaine? Ce rôle vous offrira une occasion unique de défendre les intérêts de vos collègues et de vous impliquer davantage auprès de vos instances syndicales. Le SEOM propose également des formations aux personnes déléguées ainsi que deux fiches syndicales pour les outiller et les aider dans leurs fonctions : *Élection de l'équipe syndicale* et *Responsabilités de l'équipe syndicale*. N'hésitez pas à consulter les autres fiches syndicales publiées sur le site du SEOM ou à feuilleter le cartable des personnes déléguées de votre établissement pour plus d'informations.

# JE ME SUIS CHOISIE, PAR INGRID FALAISE

*Par Cindy Magnan*
*Comité du féminisme enseignant*

Ingrid Falaise était l'invitée d'honneur au dernier *Réseau des femmes*, organisé chaque année par la FAE.

Sa conférence, intitulée *Je me suis choisie*, portait sur la violence conjugale. Elle a partagé son histoire bouleversante avec une grande sensibilité, en commençant par les souvenirs d'une enfance heureuse au sein d'une famille unie. Jeune adulte, elle tombe amoureuse de celui qu'elle appellera plus tard «M», son monstre. Il exercera sur elle un contrôle coercitif insidieux pendant trois ans et ira jusqu'à l'isoler dans un autre pays. Il détruira son identité et lui fera subir maintes violences physiques, sexuelles, psychologiques et financières.

Ingrid a miraculeusement échappé à la mort. Aujourd'hui maman d'un petit garçon, actrice, animatrice et autrice des livres *Le Monstre et Le Monstre : la suite*, elle a su se reconstruire pour devenir une femme inspirante.

Son témoignage a profondément bouleversé l'assemblée et suscité une vague d'émotions, passant de la tristesse à la colère. Plusieurs participantes ont pris la parole pour raconter leur propre vécu, révélant à quel point la violence conjugale est plus répandue qu'on ne le croit.



Photo : Pixcom/Mariane McGraw

Des questions cruciales ont émergé : comment reconnaitre les signes de la violence conjugale ? Comment aider une personne qui en est victime ? Et surtout, comment briser le silence ? Ce qu'il faut retenir, c'est que la violence conjugale peut toucher n'importe qui, même celles qui démontrent une grande force intérieure et semblent protégées par une famille aimante.

Rédaction : Sophie Milot, Steeve Pinsonneault, Kim Bouchard, Julie Gauvin, Cindy Magnan et Geneviève Rousseau
Édition : Sarah Brabant
Révision linguistique et mise en page : Julie Denis
Le *Syndicalement vôtre* est une publication numérique diffusée par courriel aux membres du SEOM.
La reproduction et la rediffusion du *Syndicalement vôtre* sont encouragées avec la mention de la source.
Une production du Service des communications du SEOM | 30 mai 2025

**Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal**
4792, boulevard Saint-Charles
Pierrefonds (Québec) H9H 3C9
Tél. : 514 637-3548 Fax : 514 637-0000
www.seom.qc.ca | webinfo@seom.qc.ca

Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal